

Conseil d'administration

Lundi 14 octobre 2013 – 14 h 30

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper



Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration du 14 octobre 2013 – 14h30

à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

<u>Ordre du jour</u>	<u>Action du Conseil d'administration</u>	<u>Pages</u>
1. Enquête Déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments	Information	2
2. Diagnostic sur les zones d'activités de Cornouaille : présentation	Information	3-4
3. Synthèse des rencontres avec les EPCI	information	5-6
4. Appel à projets régional « Nouvelle alliance agricole »	approbation	7
5. Animation du cluster ialys	information	8
6. Déroulement de l'étude Destination touristique Quimper Cornouaille	approbation	9-10
7. Adhésion à Bretagne Pôle naval	approbation	11-12
8. Démarche prospective cornouaillaise et actualité contractualisations	information	13-14
9. Engagement guichet unique et ouverture de poste EIE	approbation	15
10. DM investissements	approbation	16
11. Questions diverses		

1. Enquête déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments

Lancée en 2012 dans le cadre des réflexions InterSCoT, l'enquête déplacements réalisée sur l'ensemble de la Cornouaille auprès de 5000 personnes durant 8 semaines l'hiver dernier livre ses premiers résultats.

Quimper Cornouaille Développement (QCD) a produit le rapport dit d'exploitation standard dans le sens où il donne les contenus clefs, normalisés par le CERTU, qu'on retrouve dans l'ensemble des enquêtes menées en France.

Le document se décompose en 6 parties, dont les premières donnent des éléments de cadrage : caractère péninsulaire de la Cornouaille, organisation multipolaire avec ses 9 aires urbaines, mais répartition de plus de la moitié de la population à l'intérieur d'un triangle reliant Penmarc'h, Quimper et Trégunc (soit 25% du territoire), dynamique d'accueil de population supérieure à la moyenne bretonne, processus de déconcentration de la population par répartition de l'habitat, vieillissement, diminution de la taille des ménages, lieux d'emploi des actifs ...)

Sur les différentes échelles d'analyse, la mobilité est ensuite examinée en termes de taux de motorisation et de déplacements : nombre de déplacements effectués quotidiennement, part des différents modes utilisés, motifs, durée, répartition dans la journée.

Les différents modes de déplacements, voiture, transports en commun, modes actifs (marche et vélo), pratiques multimodales sont passés à la loupe, ainsi que les flux vers l'extérieur et entre les territoires.

Des fiches synthétiques donnent les principaux indicateurs pour chacun des 7 grands territoires analysés.

Le rapport d'exploitation standard sera présenté et remis en séance.

Il constitue le document d'une première phase de mise en commun de la connaissance sur la mobilité en Cornouaille. Les analyses des déplacements du samedi et des distances effectuées feront l'objet d'un rapport complémentaire.

Avec la base de données brute et apurée par QCD qui constitue l'enquête à proprement dit, ce matériau doit nous permettre de réfléchir ensemble dans le cadre de l'InterSCoT à l'enjeu de la mobilité et aux politiques d'aménagement et de déplacements qui y sont liées.

Les fichiers d'enquête pourront être exploités pour des analyses fines, la modélisation des déplacements à l'échelle des EPCI, l'organisation des transports en commun par les AOT.

Note pour information du Conseil d'administration

2. Diagnostic sur les zones d'activités économiques de Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement (QCD) et la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille en partenariat avec les 10 EPCI du Pays de Cornouaille ont mutualisé leurs informations sur les Zones d'activités économiques, avec une volonté de développer une vision prospective commune sur l'offre foncière économique en Cornouaille.

Cette collaboration issue des réflexions du réseau des développeurs de Cornouaille a permis d'élaborer 2 documents :

- le recensement exhaustif des ZAE et l'analyse de leurs caractéristiques (diagnostic des ZAE).
- la cartographie de l'offre foncière en ZAE (atlas des ZAE).

Ces deux éléments constituent la phase d'analyse essentielle et préalable à la définition d'un schéma à l'échelle cornouaillaise. Ce schéma devrait permettre de coordonner, d'orienter et de prioriser le développement des ZAE sur le territoire.

Ce diagnostic a été réalisé en 3 phases :

- 1- Un inventaire des périmètres des ZAE, qui a permis de cartographier l'ensemble des zones à la parcelle et de distinguer les emprises foncières selon leur niveau d'occupation.
- 2- La réalisation d'une enquête auprès de chaque collectivité :
Pour ce faire, il a été nécessaire d'élaborer une fiche de renseignements des ZAE commune. Ensuite des rendez-vous avec les EPCI ont permis de présenter la démarche. Ils ont été réalisés en binôme (QCD et CCI). Ils ont permis de collecter l'ensemble des informations sur les ZAE.
- 3- La rédaction du diagnostic
À l'issue des rencontres avec les EPCI et de l'intégration de l'ensemble des données, un diagnostic partagé a été réalisé. Il sera présenté en séance.

Il pourrait être complété par les données issues du travail de synthèse urbaine en cours, réalisé par QCD en partenariat avec l'INSEE. Elles permettront de connaître le nombre et le type d'emploi ainsi que le nombre et le type d'entreprises présentes sur chaque ZAE.

Les objectifs de ce document :

- **Renforcer l'observation du foncier économique.**

Ce travail d'inventaire et de qualification des zones d'activités du territoire, s'il est reproduit à intervalle régulier (tous les 2 ans par exemple), permettra de suivre l'évolution du foncier économique (consommation de foncier, nouvelles zones d'activité, analyse des vocations...). La Cornouaille disposera ainsi d'un outil d'aide à la décision (observatoire + cartographie) qui sera nécessaire dans le cadre du suivi des indicateurs interSCoT et qui permettra au territoire de participer aux travaux initiés au niveau régional sur ce sujet.

- **Communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille.**

L'ensemble des données collectées offre la possibilité de communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille. Quimper Cornouaille Développement et la CCI entreprendront en 2014, en concertation avec les EPCI, la rédaction de supports de communication destinée aux entreprises et aux investisseurs potentiels.

- **Faciliter la coordination du développement des zones d'activité**

Les données récoltées sur les zones d'activités économiques (données foncières issues du présent diagnostic et données économiques issues de la synthèse urbaine) pourront permettre aux EPCI de Cornouaille, s'ils le souhaitent, de coordonner sur l'ensemble du pays le développement du foncier à vocation économique.

Note pour information du conseil d'administration.

Une première version du diagnostic sera présentée le 7 octobre dans le cadre des travaux de l'interSCoT.

Le diagnostic complet sera présenté en séance.

3. Points de vue des Communautés sur Quimper Cornouaille Développement, Tour d'horizon du printemps-été 2013.

A l'issue de 3 ans de développement de Quimper Cornouaille Développement et afin de recueillir leur appréciation sur l'agence, les présidents des EPCI accompagnés d'élus ou de collaborateurs ont été rencontrés de mai à août 2013 par Marc Andro, vice-président délégué et Ronan Marcel, directeur de l'agence. Ainsi menés dans les mêmes formes que celles ayant présidé à la préparation du projet en 2009, ces entretiens ont permis de dresser un premier bilan de l'agence et de son action au terme de cette phase de mise en place, et bientôt au terme des mandats en cours.

Regroupant les 10 EPCI, leurs partenaires consulaires, l'Etat, la région et le département et créée à l'origine pour des missions de développement économique et d'urbanisme, l'agence a ensuite rapidement intégré les fonctions du pays de Cornouaille et ses missions énergie et tourisme, avant d'étoffer ses équipes en énergie, urbanisme et secrétariat. En parallèle, issue d'une proposition de Quimper Communauté qui en demeure le financeur dominant, l'agence a dorénavant pris une stature plus collective et cornouaillaise, à l'image de ses effectifs (aujourd'hui 29 collaborateurs dont seulement 4 restent mis à disposition par Quimper Communauté).

De manière générale, les présidents d'EPCI ont témoigné d'une grande satisfaction à l'égard du développement de cet outil apportant à la fois ingénierie mutualisée, lieu d'échanges et cadre de gouvernance pour la Cornouaille, et ceci avec une double particularité : celle de traiter en un lieu unique un ensemble de sujet stratégiques pour les territoires (une même structure pour le développement économique, l'urbanisme, le pays et l'énergie), et celle de fédérer étroitement les destinées de l'agglomération centre et des territoires qui l'entourent (importance commune du cadre cornouaillais).

Plus précisément, sont à relever à la suite de ces échanges :

En matière de développement économique sont généralement salués la mise en réseau qu'apporte l'agence entre collectivités et avec les partenaires (réseau des développeurs, ex. du travail sur les ZA), et la prise d'initiatives envers les filières clés du territoire (aliment, tourisme, maritime). Sur la dimension Cornouaille, notant la faible création de poste (1 seul, dédié à ialys, au-delà de l'équipe transférée depuis Quimper-Co), des progrès sont reconnus dans l'appui aux EPCI mais des attentes sont parfois exprimées, d'une part de plus de promotion du territoire (les EPCI ne peuvent le faire utilement à leur échelle) et d'autre part d'un pilotage plus étroit du technopole sous l'égide de l'agence (l'innovation étant la clé du développement).

En matière d'urbanisme, les points forts reconnus à l'agence sont la compétence qu'elle apporte en matière de SCOT et la dynamique qu'elle impulse sur l'Inter-SCOT (pour certains, point de passage vers un SCOT cornouaillais à terme) comme lieu d'échange, soutien technique et production de références communes (commerce, déplacements, mer...), et par ailleurs l'assistance aux communautés en matière d'habitat (grande satisfaction quant à la conduite des PLH et attentes d'accompagnement de leur suivi). La dimension projet urbain proposée par l'agence est encore trop peu appréhendée (sauf sur Quimper,

avec un premier travail sur le sud) mais sa présence est souhaitée sur les sujets stratégiques et complexes (pôles d'échanges, ports...).

En matière d'énergie, l'action de l'agence est encore insuffisamment perçue dans les EPCI alors même que son développement est important et sa pertinence bien reconnue par les présidents. L'appui à la stratégie énergétique cornouaillaise est à poursuivre, l'EIE à mettre plus en avant, en lien avec les politiques d'habitat, et l'offre de CEP à mieux faire connaître à l'ensemble des communes.

Sur la fonction pays, la prospective et la vision dynamique qu'elle engage pour la Cornouaille sont largement appréciées, en saluant le socle solide que l'agence apporte à un tel exercice.

Des questions spécifiques à certains territoires ont aussi été évoquées :

- Celle des EPCI de l'ouest Cornouaille, en pleine réflexion sur les structures et l'ingénierie mises en commun à leur niveau (AOCD et SIOCA), jouant sur leurs attentes à l'égard de QCD ;
- Celle de la CoCoPaQ qui, plus éloignée de Quimper, a besoin d'un regard spécifique sur son territoire (observatoires économique et habitat) ;
- Celle de Quimper Communauté qui a besoin que l'agence continue à porter fidèlement ses propres dossiers (service économique et développement) et qui exprime des attentes en matière de projet urbain.

Enfin des questions budgétaires ont aussi été rappelées :

- L'engagement de pérenniser la mission habitat de l'agence au terme des missions PLH (objet de subventions spécifiques) par une hausse des cotisations (estimation : + 0,35 € /hab) ;
- La sollicitation de Quimper Communauté de tenir compte de sa reprise en sureffectif d'un salarié de l'agence (pour raisons de santé, à la demande du salarié et de l'agence) par une réduction de la subvention globale versée à l'agence.

Le conseil d'administration est invité à :

- **prendre connaissance de cette rapide synthèse des points de vue exprimés par les EPCI ;**
- **la compléter ou la préciser le cas échéant, et l'enrichir du point de vue des autres partenaires ;**
- **en notant que cette vision portée sur l'agence permettra d'étayer le document de présentation à réaliser à l'attention particulière des futurs élus communautaires lors de leur prochaine prise de fonction.**

4 . Appel à projets régional « Nouvelle Alliance Agricole »

Le Conseil Régional a lancé pour la première fois en 2012 un appel à projets sur les circuits alimentaires de proximité en cohérence avec les nouvelles orientations régionales de la « Nouvelle Alliance Agricole », auprès de l'ensemble des Pays Bretons. Les subventions possibles représentaient 30 000 € pendant trois ans.

Au terme d'échanges avec les EPCI sur les actions qu'ils mènent dans ce cadre, et en lien avec les chambres consulaires, une action avait été proposée autour du développement sur internet et site mobiles de l'offre, avec la mise en réseau des producteurs d'une part, et des transformateurs, d'autre part.

L'action présentée n'a pas été retenue par le Conseil Régional. Bien que qualifié d'innovant, le projet de mise en réseau et de développement d'actions de communication a été jugé trop restrictif.

Aucune réponse à l'appel à projets n'a été émise en 2013 par le Pays.

Or, au nom d'un rapprochement des politiques de l'eau et des politiques économiques, en particulier agricoles, le Conseil Régional a souhaité que les plans de lutte contre les algues vertes intègrent leurs actions dans l'appel à projets agricoles du Pays.

C'est à ce titre que Concarneau Cornouaille Agglomération et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais ont déposé un dossier auprès du Pays pour un financement de 20 400 € pendant trois ans à compter de 2012, sur les actions économiques de leur plan de lutte contre les algues vertes.

Le SAGE de la Baie de Douarnenez est également concerné par cette problématique. Le financement sollicité par l'EPAB pour le compte de la Baie de Douarnenez est de 6 000 € en 2013, correspondant à un diagnostic.

Le Conseil Régional a proposé que les actions économiques des deux plans de lutte contre les algues vertes sur le territoire soient prises en compte au titre de l'appel à projets de l'année 2013, sous réserve que le Pays s'engage dans une démarche à l'échelle cornouaillaise.

C'est pourquoi il est demandé à Quimper Cornouaille Développement de se prononcer sur l'intégration, dans l'appel à projets agricoles et alimentaires du Conseil régional, des deux plans de lutte contre les algues vertes avec une mise en cohérence à l'échelle cornouaillaise pour 2013.

De nouveaux financements pourront être sollicités dans une démarche cornouaillaise sur les exercices 2014-2015.

Le Conseil d'Administration est invité à approuver l'intégration des deux plans de lutte contre les algues vertes dans l'appel à projets agricoles et alimentaires du Conseil Régional pour l'année 2013, avec une mise en cohérence cornouaillaise.

5 - ialys – Bretagne terre de Goût : animation du cluster

Fin 2012, le Conseil d'Administration a validé le plan de financement à trois ans de l'animation du cluster ialys.

A ce titre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille a désormais en charge l'animation du cluster rebaptisé « ialys Pro » en référence aux actions à destination des professionnels, l'autre axe de ialys ciblant le grand public.

Dans ce cadre, le comité expert ialys a validé en juillet la création de clubs d'entreprises qui auront pour objectif l'échange et le partage d'expériences, l'information sur l'évolution des métiers et leur promotion, l'enrichissement mutuel par des rencontres et l'intervention de spécialistes, mais également la découverte de l'environnement socio-économique et culturel.

Pour 2013 a été validée la création d'un club « marketing » et d'un club « ressources humaines », destinés principalement aux entreprises agro-alimentaires et aux équipementiers. Un troisième club culinaire, qui sera créé en 2014, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture, s'adressera plus particulièrement aux restaurateurs, agriculteurs et artisans des métiers de bouche.

Le club marketing s'appuiera sur le programme régional de la CCI des ateliers « Mieux Vendre en grandes et moyennes surfaces » et « Mieux vendre en restauration hors domicile » et, le club ressources humaines, sur le programme régional PBRH+, qui proposera à six entreprises finistériennes un accompagnement individuel et collectif.

Le fonctionnement de ces clubs a été évalué, en 2013, à 35 500 € qui seront supportés par Quimper Cornouaille Développement au titre de leur lancement, sur la base du plan de financement approuvé en octobre 2012, qui prévoyait des subventions du CPER pour 2011 à 2013 et, de la Région, pour 2012 à 2014.

Dossier présenté pour information du Conseil d'administration

6 . Déroulement de l'étude « Destination touristique Quimper Cornouaille »

La région Bretagne et Quimper Cornouaille Développement ont officiellement lancé, le 9 septembre dernier, la Destination touristique de Bretagne « Quimper Cornouaille ».

Cette Destination, coordonnée par Quimper Cornouaille Développement en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme, l'A OCD et la CCI Quimper Cornouaille, traduit la volonté de l'ensemble des acteurs touristiques, publics et privés, de travailler à l'unisson autour de projets communs, qui s'inscriront également dans le scénario de référence de "Cornouaille 2030" validé au printemps 2013.

Terre de culture, la Cornouaille bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, comprenant des territoires et des sites à forte identité, riche de plus de 5000 animations sur l'année. Cette richesse, la taille du territoire et les identités de Cornouaille nécessite un travail de caractérisation de la destination touristique.

La commission tourisme a décidé de rechercher un accompagnement pour ce travail de caractérisation, mais surtout pour un travail de création de contenu et d'aide à l'organisation de la diffusion.

Le conseil d'administration du 15 avril dernier a validé cette démarche, dont les objectifs sont les suivants :

- **Définir un discours : autour de quelle identité communiquer et quel discours tenir pour attirer le visiteur ?**
 - Identifier nos cibles
 - Définir un discours commun à la Cornouaille
 - Travailler à l'appropriation de l'appartenance à la Cornouaille, faire en sorte que les partenaires l'intègrent dans leur propre discours
 - Préparer la visibilité et le discours Cornouaille sur le site destination du CRT

- **Identifier des outils portant cette destination**
 - Quels outils de diffusion mobiliser : brochures, sites Internet, applications, médias sociaux : quel contenu ? quels acteurs pour quels outils ?
 - Quels vecteurs spécifiques de l'identité ?
 - Comment organiser la production et la diffusion de contenu, l'harmoniser entre les acteurs ?

Le Comité Régional du tourisme suivra de près cette mission d'accompagnement afin de rester en cohérence avec le futur Schéma marketing Partagé de la région.

Le cabinet Emotio Tourisme, installé à Bordeaux, a répondu à la consultation et a retenu l'attention de la commission tourisme qui propose de le retenir pour cette mission.

Contenu de l'offre

L'offre du cabinet Emotio Tourisme est répartie sur 39 jours, dont 16 sur le terrain, avec 3 parties qui respectent la commande.

La mission se déroulera sur 6 mois (**d'octobre 2013 à mai 2014**) en 3 phases :

Phase 1 : Accompagnement à la caractérisation de la Destination

- Déterminer l'identité de la Cornouaille en accord avec les publics visés et les éléments intrinsèques de la Cornouaille
- Définir le positionnement de la Destination par rapport aux autres destinations de Bretagne
→ validation COPIL début décembre 2013

Phase 2 : Définition d'éléments de communication de la Destination Quimper Cornouaille

- Définir et produire des éléments de langage valorisant la Destination Cornouaille en accord avec son positionnement
- Définir une politique éditoriale photo et vidéo harmonisée au niveau de la Destination
→ validation COPIL mi-février 2014

Phase 3 : Structuration de la Diffusion de l'information

- Accompagnement à l'organisation de la diffusion des contenus sur les différents outils de communication existants.
- Etude d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information.
→ validation dernier COPIL en mai 2014

La mission est portée par un comité de pilotage composé des élus des structures partenaires : EPCI, Offices de tourisme, CCI, CRT, ADT, et un comité technique composé de techniciens des structures partenaires volontaires pour participer activement aux travaux d'identification de la Destination et de production active de contenus.

Le montant de l'offre est de 48 796,80 € TTC.

Le conseil Régional a notifié une attribution de subvention à hauteur de 70 % du coût de la mission.

Le Conseil d'administration est invité à valider le choix de la commission tourisme de retenir la proposition du cabinet Emotio Tourisme et à autoriser le président à engager les dépenses.

7 . Adhésion à Bretagne Pôle Naval

1. Présentation de Bretagne Pôle Naval (BPN)

BPN est l'association de promotion de la filière navale bretonne. Basée à Lorient, elle compte 120 adhérents parmi les entreprises de la construction réparation navale (hors nautisme), de l'oil & gaz, et des énergies marines renouvelables. BPN regroupe presque toutes les entreprises navales bretonnes.

Ses missions sont les suivantes :

- **Promotion de l'offre navale bretonne :**
 - Mise en réseau des entreprises pour faire des réponses communes,
 - Rencontre des donneurs d'ordres potentiels (armateurs, porteurs de projets EMR type Areva...) en France et à l'Etranger avec délégation de chefs d'entreprises,
 - Identification d'entreprises bretonnes qui pourraient répondre aux besoins de commandes même si elles sont aujourd'hui dans des domaines d'activité très différents.
- **Développement des ressources humaines** dans le domaine naval (travail type GPEC),
- **Infrastructures** : s'assurer que les ports bretons répondent aux demandes.

BPN est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 responsables d'entreprises, dont plusieurs sont Cornouaillais (de chez Piriou, In Vivo, ou Méca Diesel). Son Président est Jacques DUBOST, ancien responsable chez DCN puis Sofresid. La secrétaire générale y travaille à temps plein, appuyée par des salariés des entreprises partenaires.

Le budget de l'association est issu pour moitié des cotisations des membres, et pour le reste, de subventions régionales et nationales.

Ainsi BPN est très liée à la région et à BDI, à qui elle apporte un regard neutre et informé sur les questions liées aux secteurs de la filière navale en Bretagne. BPN étudiera à court terme pour la Région l'adéquation des infrastructures portuaires vis-à-vis des besoins liés au développement des EMR.

Les membres de l'association sont principalement des entreprises de la filière navale. En font également partie les chambres consulaires, des organismes de formation, et l'AUDELOR.

2. Intérêt d'adhérer à Bretagne Pôle Naval pour Quimper Cornouaille Développement

L'adhésion à Bretagne Pôle Naval concerne Quimper Cornouaille Développement au titre du développement économique, mais aussi en raison de la volonté des élus de voir émerger des projets et une filière EMR en Cornouaille, et du travail engagé sur les questions maritimes en Cornouaille.

Cette adhésion peut permettre aux partenaires de l'Agence :

- d'être informés des sujets majeurs traités dans les différentes commissions thématiques de BPN¹, notamment sur la question des EMR,
- de pouvoir bénéficier de l'appui des experts de Bretagne Pôle Naval pour des dossiers cornouaillais

¹ Les commissions sont : Construction Réparation et Conversion, Navires et équipements, Energies Marines, Oil & Gas, Infrastructures Portuaires, Emploi Formation Legal, Actions de Promotion. Il est possible d'y participer ou de se faire restituer les sujets importants traités en séance.

- de bénéficier des supports de communication de BPN (en particulier site internet et annuaire).

Quimper Cornouaille Développement et ses partenaires peuvent aussi contribuer à l'identification d'entreprises potentiellement intéressantes pour les filières couvertes par BPN.

Modalités :

Sous réserve d'acceptation par le CA de QCD, et par le bureau de BPN.

Montant annuel : 510€ HT / dossier d'inscription transmis à QCD par BPN.

Le Conseil d'administration est invité à approuver l'adhésion de Quimper Cornouaille Développement à Bretagne Pôle Naval

8. Démarche prospective cornouaillaise :

Diffusion et participation à la démarche Cornouaille 2030

Rappel de l'historique de la démarche Cornouaille 2030

Treize ans après les travaux menés pour la rédaction de la Charte du Pays de Cornouaille, les élus des dix intercommunalités, rassemblés au sein de Quimper Cornouaille Développement (QCD), ont décidé d'engager une large réflexion sur l'avenir du territoire, en impliquant les acteurs socio-économiques.

Pour mener cette réflexion, un accompagnement par un cabinet d'études (Futurouest) ayant une fine connaissance des enjeux du territoire a été engagé.

Un comité de pilotage présidé par Michel Canévet, élu référent contractualisations, a été le relais auprès du Conseil d'administration de l'Agence et a fait un point régulier sur l'état d'avancement de la démarche.

Trois étapes ont rythmé cette étude prospective qui a commencé en mai 2012 et s'est achevée en janvier 2013.

1/ Diagnostic partagé à vocation prospective

De mai à juillet 2012, il s'agissait de définir les tendances en cours et les facteurs de changement potentiels du territoire.

Une série d'entretiens s'est déroulée auprès de plusieurs acteurs clefs du territoire : présidents d'EPCI, représentants de la Région, de l'Etat, du Conseil général, etc.

En septembre, 3 ateliers thématiques se sont réunis sur 2 séances d'une demi-journée chacune. Ces groupes ont été ouverts à la diversité des acteurs institutionnels et de la société civile cornouaillaise.

Ainsi, près de 150 personnes ont été mobilisées pour formaliser ce diagnostic.

2/ Prospective « Cornouaille 2030 »

Un exercice de prospective exploratoire a ensuite été mené, d'octobre à décembre 2012, afin d'anticiper les impacts et stratégies territoriales que les collectivités voudront porter dans la durée, de manière « ambitieuse et réaliste ».

Un groupe exploratoire a été composé d'une vingtaine de personnes choisies pour leurs compétences, leur connaissance du territoire et leur ouverture d'esprit à la réflexion collective. Il s'est réuni au cours de 8 journées entre octobre et décembre 2012.

Suite à cette réflexion, 3 scénarios ont été élaborés :

- Territoires de Cornouaille, un développement autonome sans véritable valorisation collective ou projet commun.
- Une organisation cornouaillaise, en fédérant le développement au risque de sacrifier les identités.
- « Prenons appui sur nos identités », la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.

Ces 3 scénarios ont été présentés aux chambres consulaires, aux conseillers généraux et régionaux cornouaillais et au Conseil de développement le 12 décembre 2012. En complément, le Conseil de développement a créé un groupe de travail spécifique pour émettre un avis sur ces 3 propositions. Sur la base des remarques formulées, un comité de pilotage associant tous les présidents d'EPCI a formalisé un scénario de référence qui a été validé en Conseil d'administration en février 2013.

Le Conseil de développement a été consulté fin mars sur ce scénario.

3/ Séminaire de restitution

Le 5e rendez-vous de la Cornouaille qui s'est déroulé le 11 avril dernier à Quimper, a été consacré à la démarche prospective cornouaillaise avec pour objectif d'informer et débattre du scénario de référence. Au-delà d'une restitution intégrale du scénario de référence, le format des tables rondes autour des thématiques a été privilégié pour favoriser le débat.

Plus de 200 personnes ont ainsi participé à ces échanges.

Actualité de la Rentrée 2013

Au-delà du 5ème Rendez-vous de la Cornouaille, un travail de diffusion et au plus près des acteurs du territoire doit être mené afin qu'il y ait une appropriation de ce scénario de référence.

Le CA de QCD du 24 juin 2013 a pris acte de la volonté du comité de pilotage de mener ce travail pédagogique dès à présent, mais également à l'issue des élections municipales de 2014. Ce travail s'adressera aux collectivités mais aussi à la société civile, associations, etc (en complément du conseil de développement). Il devrait participer aux arbitrages qui devront être menés par la suite lors des différentes contractualisations avec l'Etat et la Région.

Plusieurs outils ont ainsi été retenus pour assurer une large diffusion du scénario de référence sur la période octobre/décembre 2013 :

- 4 pages spécial en supplément du Télégramme et Ouest-France sur les éditions couvrant la Cornouaille début octobre: présentation du sujet et invitation à s'exprimer ;
- ouverture et animation par l'agence d'un forum internet (support facebook) pour recueillir questions, avis ou propositions sur octobre-novembre (avec mise en ligne extraits vidéo et textes de la séance de restitution du 11 avril dernier);
- invitation aux présidents d'EPCI à tenir une réunion spéciale sur leur territoire pour présenter et débattre sur le scénario de référence. La logistique et une mutualisation de l'animation sera proposée par QCD.

Plan de financement

Dépenses		Recettes		
Conception, réalisation et impression de la brochure « actes du 5 ^{ème} rendez-vous de la Cornouaille »	5 501,60	Région Bretagne Enveloppe ingénierie stratégique	22 436,00	44,16%
Insertion Presse Ouest France	12 857,00	Autofinancement QCD	28 372,26	55,84%
Insertion Presse Le Télégramme	11 631,10			
Rédaction tiré à part Rosmeur.org	1 800,00			
Montage vidéo Pixel Hypermédia	4 018,56			
Animation des réunions EPCI et chambres consulaires	15 000			
TOTAL	50 808,26		50 808,26	

Le Conseil d'administration est invité à approuver le plan de financement défini pour la campagne de diffusion du scénario de référence.

9. Lancement du guichet unique national :

Renforcement de l'Espace info Energie

Dans le cadre du Plan Rénovation Energétique de l'Habitat, l'Espace Info Energie (EIE) de QCD est identifié Point Rénovation Info Service (PRIS) depuis le 19 septembre dernier, date de lancement du guichet unique national.

L'objectif de ce nouvel outil est d'inciter les propriétaires à engager des travaux de rénovation sur leur patrimoine. Ainsi, un numéro national et un site Internet ont été ouverts pour orienter les particuliers vers les PRIS locaux dont la mission est de répondre gratuitement à l'ensemble des questions liées à la rénovation : conseils techniques, juridiques et financiers.

Pour sa mise en œuvre en Cornouaille, le guichet unique national s'appuie donc sur deux P.R.I.S. :

- l'ADIL, pour le public éligible aux aides ANAH.
- l'Espace Info Energie de QCD, pour le public non éligible aux aides ANAH.

Ce nouveau dispositif a d'ores et déjà multiplié les contacts de l'EIE : 4 jours après le lancement national, c'est l'équivalent d'un mois d'appels qui a été enregistré.

QCD dispose actuellement d'un seul équivalent temps plein pour assurer les missions d'un Espace Info Energie sur l'un des plus grands territoires de Bretagne.

Les missions de l'EIE sont maintenant clairement identifiées par les EPCI qui sollicitent régulièrement ce service pour assurer des animations dans le cadre des agendas 21, P.L.H. / O.P.A.H., etc. Le dernier bilan de fréquentation témoigne de l'accélération de la dynamique locale engagée depuis 2008 : +20% de contacts fin 2012, + 85% de janvier à mai 2013.

Le Conseil d'administration du 24 juin 2013 avait déjà pris acte des nouvelles orientations de l'EIE et de la nécessité de création d'un poste supplémentaire.

QCD a donc sollicité par courrier, en juillet dernier, l'ADEME et la Région Bretagne pour l'ouverture d'un second poste EIE sur son territoire.

Début septembre, cette demande a reçu un avis favorable de la part des deux cofinanceurs et permet donc de lancer un nouveau recrutement au sein du pôle énergie. Ce poste sera financé en totalité par l'Ademe et la Région.

Une rencontre entre la commission énergie, l'ADEME et la Région Bretagne est en cours de préparation pour échanger sur les termes de cette création de poste.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de cette création de poste et à autoriser le Président à lancer la procédure de recrutement.

10. Modification du budget 2013 (investissements)

Le budget voté pour 2013 faisait état d'une dépense globale de 35000 € sur la section investissement. Il était composé d'une partie informatique (renouvellement du parc 15500 € et logiciels 6200 €) et d'une partie mobilier (9000 €) et agencement (4000 €) destinée à finaliser l'installation des équipes, notamment dans les locaux du Marygold 2.

Le besoin d'extension des capacités d'accueil de l'agence avait en effet abouti en 2012 à la location d'un local supplémentaire de 40 m³ dans le bâtiment 2. En raison du développement du pôle pays/énergie (+2 personnes en 2013), l'agencement du bâtiment a été revu et l'équipe tourisme a intégré en cours d'année le local supplémentaire. Les besoins de circulation entre les deux locaux ont toutefois nécessité quelques travaux d'agencement qui justifient le besoin d'augmenter de 3000 € les dépenses inscrites au budget primitif.

Par ailleurs, la prise de participation à la SEM de Quimper Communauté (1500 €) entérinée par le conseil d'administration du 4 février 2013 doit être comptabilisée dans les dépenses d'investissement alors que le budget primitif voté le même jour n'en faisait pas état.

Il convient donc d'augmenter les dépenses d'investissement de 4 500 €, qu'il est possible de prélever sur la provision pour dépenses imprévues de 17 000 € qui n'a pas été utilisée.

Il est demandé au conseil d'administration de valider cette modification de la prévision budgétaire 2013.